

AEP DE VAUDESSON

LAON, le 4 octobre 2023

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE VAUDESSON
MAIRIE
02320 VAUDESSON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 06 septembre 2023 à 13h46
Unité de gestion		00195806		par :	2MT
Installation	UDI	000389	VAUDESSON	Type visite :	D1
Point de surveillance	S	0000002953	SECTEUR PERIPHERIQUE ALMANY	Commune :	VAUDESSON
Localisation exacte			7 RUE DE LA MONTAGNE SIMPLE GARAGE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	21 °C				25,00
Température de mesure du pH	21,3 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	665 µS/cm			200,00	1 100,00

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : AU

Code SISE de l'analyse : 00196911

Référence laboratoire : H_CS23.7230.3

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chloridazone desphényl	6,243 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,782 µg/L		0,10		
Chlorothalonil R471811	0,976 µg/L		0,10		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	660 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	23,4 mg/L		50,00		
PESTICIDES DIVERS					
Chloridazone	0,008 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	8,009 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00195806)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphénylchloridazone, méthyl-desphénylchloridazone et chlorothalonil R471811 et dépassant la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/L, définie par précaution par le ministre de la santé. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, il convient de prévenir l'ensemble de la population de ne pas utiliser cette eau pour des usages alimentaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

L'Ingénieur d'Études Sanitaires


M. SIGNOLET